



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN GRÈCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

N° 2024-0535925

L'Ambassade de France présente ses compliments au Ministère hellénique des Affaires étrangères et, se référant à sa note verbale N°2024-0491824 datée du 25 novembre 2024 relative à l'intervention au large de la Grèce du navire câblé « C/S Île d'Yeu » pour le compte de la société Alcatel Submarine Networks (ASN) pour poser un segment du câble 2Africa, a l'honneur de l'informer de ce qui suit.

En raison de contraintes techniques et opérationnelles, la société Alcatel Submarine Networks (ASN) n'a pu effectuer l'intervention prévue dans les eaux grecques entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2024, période pour laquelle les autorités compétentes avaient donné leur accord.

Afin de mener à bien cette opération, la société ASN prévoit finalement de faire intervenir le navire « C/S Île d'Yeu » dans les eaux de la Grèce entre le 1^{er} février et le 31 mars 2025.

L'Ambassade de France a l'honneur de solliciter des autorités compétentes l'autorisation d'intervention, et pour en garantir le bon déroulement, souhaiterait s'assurer que des travaux ou des exercices en mer ne seraient pas envisagés dans la zone où sera posé le câble aux dates évoquées ci-dessus.

Sont joints à la présente note une fiche technique de présentation ainsi que la carte de la zone des travaux (identiques à celles de la demande initiale). /



L'Ambassade de France remercie le Ministère hellénique des Affaires étrangères de son aimable collaboration et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa très haute considération.

Athènes, le 23 décembre 2024

Ministère des Affaires étrangères
Direction D1 « ONU & Organisations spécialisées internationales et conférences »
3, rue Acadimias – 4^{ème} étage – Athènes